

# Flexibilités Locales

Lancement de l'Appel d'Offres 2025

17 mars 2025

ENEDIS



# SOMMAIRE

**1**

Contexte

**2**

Présentation des lots

**3**

Processus de l'AO

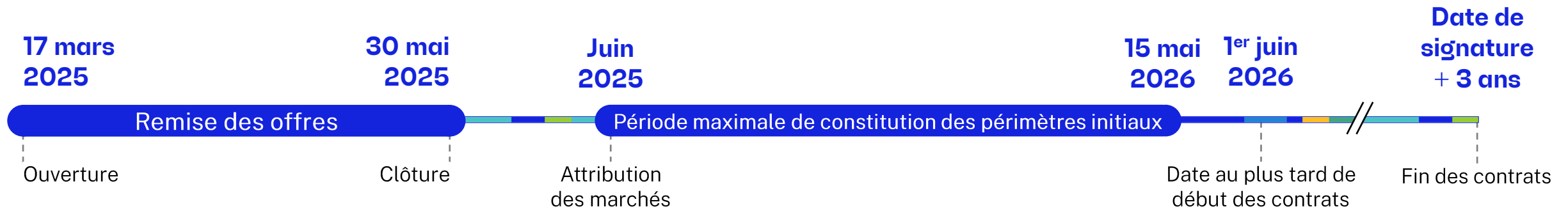
**4**

Modalités contractuelles

# Contexte

Appel d'offres Flexibilités Locales 2025

# Appel d'offre Flexibilités Locales 2025



⇒ Questions jusqu'au 25 avril

⇒ Questions et dépôts des offres à [dct-flexibilites-ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)

# Modalités de l'Appel d'Offres 2025

58 lots dans 18 Directions  
Régionales Enedis

Uniquement des services à  
la hausse  
*hausse de l'injection  
ou baisse du soutirage*

Contrats sans réservation  
de capacité

Produit standard minimal  
500kW pour 30min  
*(une plus grande puissance et  
une plus grande durée peuvent  
être proposées dans les offres)*

Possibilité de scinder le  
produit en plusieurs blocs  
de 500kW minimum

Durée de marché de 3 ans

# Caractéristiques des lots

Appel d'offres Flexibilités Locales 2025

# Caractéristiques communes aux 58 lots

Durée de contrat : 3 ans

Type de Marché : Marché sans réservation de capacité

- Rémunération part variable en €/MWh
- Sans engagement pour le titulaire : la disponibilité effective sera confirmée au moment de l'activation, possibilité de refuser une demande d'activation sans pénalité. Lorsque les flux SI seront disponibles, la disponibilité du service pourra être mise à jour via un outil dématérialisé.
- Enedis pourra retenir plusieurs lauréats par lot.
- En temps réel, le choix des offres à activer sera fonction des paramètres technico-économiques (puissance, durée, prix).



Puissance minimale du service : 500kW

*NB : une puissance supérieure peut être proposée d'un seul bloc ou par blocs de 500kW minimum*

Durée minimale d'activation : 30 minutes

*NB : une durée plus longue peut être proposée*

Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis : 15 minutes

Délai de mobilisation de l'offre maximal : 10 minutes

Délai de neutralisation entre deux activations : 0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)



# Caractéristiques spécifiques à chaque lot

Direction Régionale Enedis : les contrats seront signés entre les Directions Régionales Enedis et les lauréats de l'appel d'offres

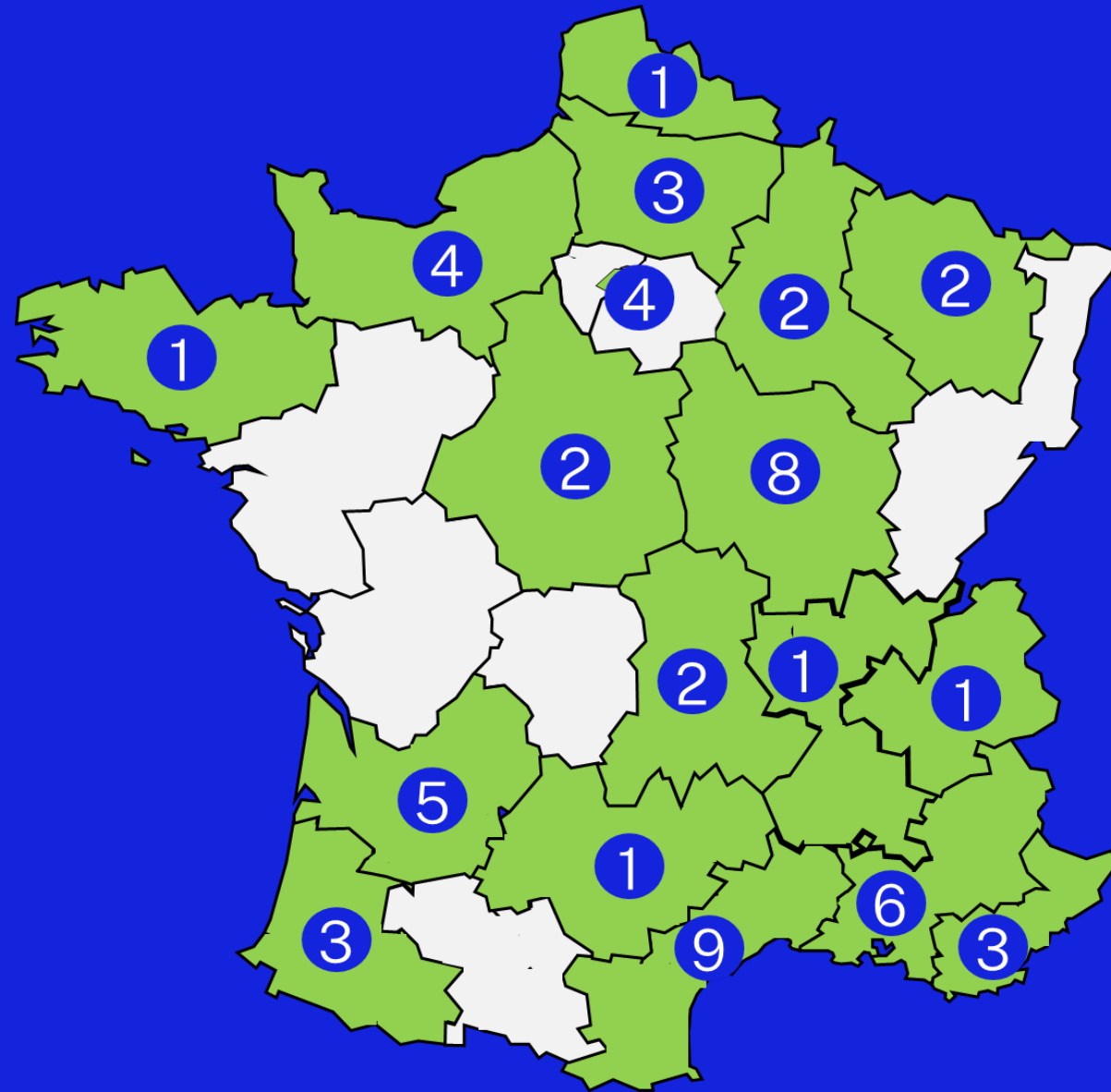
Localisation et éligibilité des sites à consulter sur le site <https://flexibilites-enedis.fr>

Périodes de besoin (mois, jours, heures) durant laquelle le service de flexibilité pourra être activé

Sens du service : identique à tous les lots de cet appel d'offre : Service à la hausse uniquement (plus forte injection ou moins fort soutirage)



— En plus du cahier des charges décrivant chaque lot, Enedis met à disposition un fichier Excel réunissant les caractéristiques de tous les lots



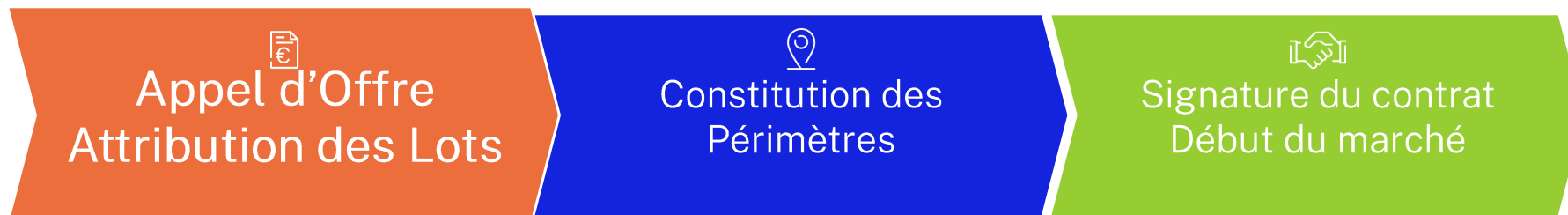
- 58 lots pour des services à la hausse



# Processus de l'Appel d'Offres

Appel d'offres Flexibilités Locales 2025

# Processus de l'Appel d'Offres 2025

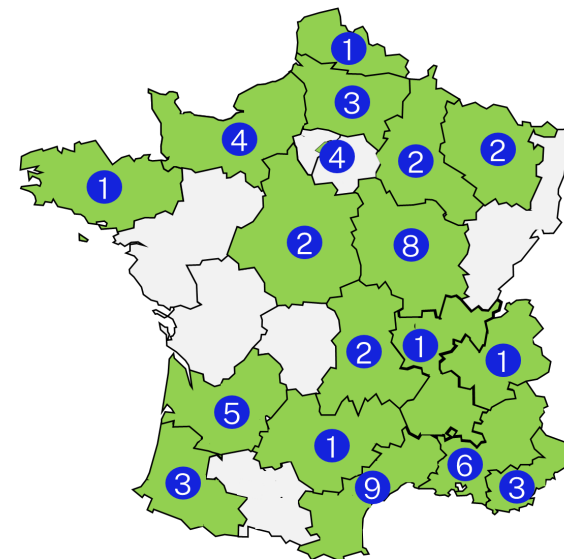


1. Ouverture de l'Appel d'Offres le 17 mars 2025
2. Offres à envoyer jusqu'au 30 mai 2025 à 18h00 à : [dct-flexibilites-ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)
3. Clôture de l'Appel d'Offres le 30 mai 2025 à 18h00
4. Attribution des lots en juin 2025

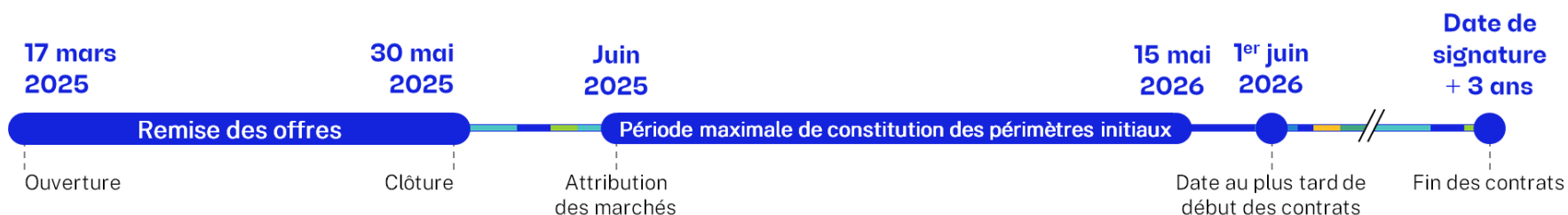
Publication du dossier de consultation (Règlement de consultation, cahier des charges et modèle de marché sans réservation de capacité) sur le site :

<https://www.enedis.fr/co-construction-flexibilite-locale>

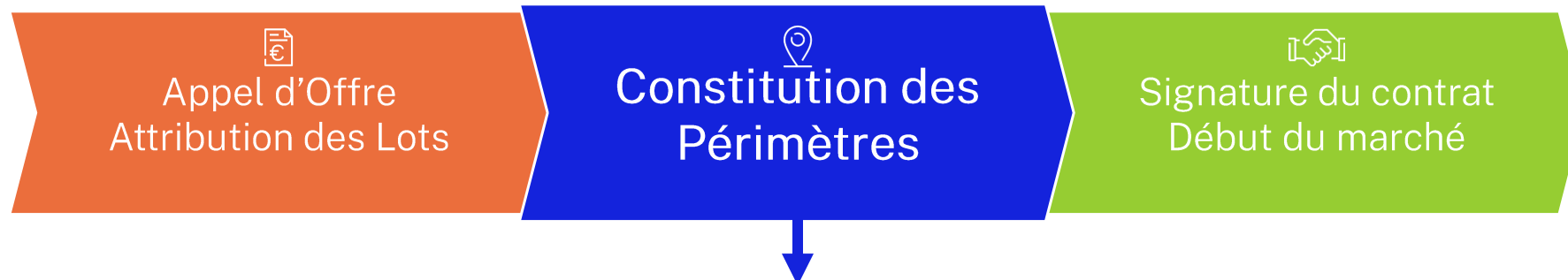
Visualisation des zones d'opportunité et outil de vérification de l'éligibilité des PRM sur le site : [www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr)



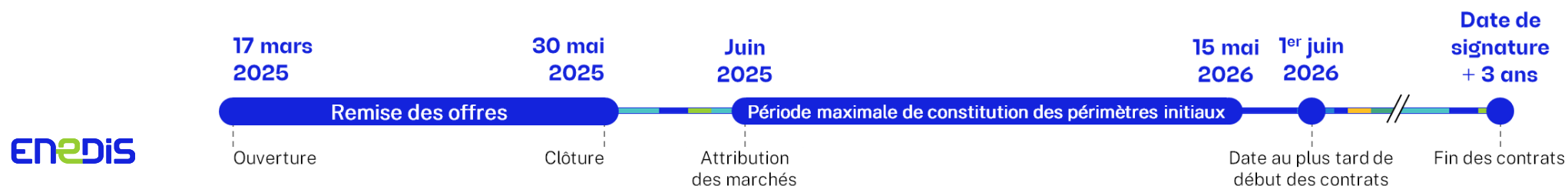
[www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr)



# Processus de l'Appel d'Offres 2025



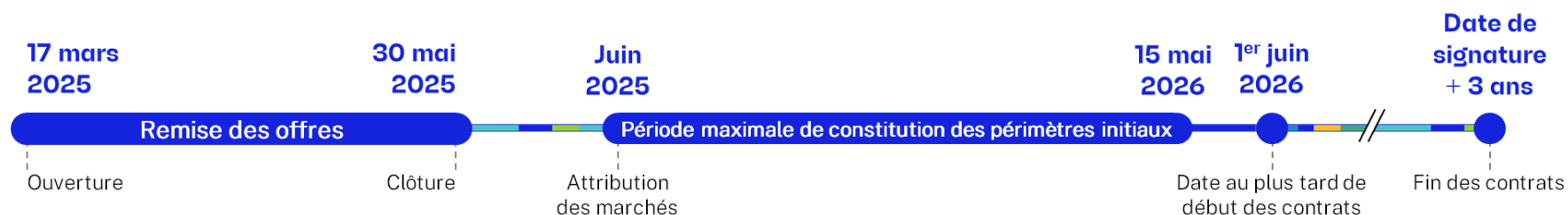
- La signature du marché est conditionnée à la déclaration d'un Périmètre initial de Flexibilité par l'attributaire = ensemble des sites à partir desquels il rend le service. Le service est rendu à la maille du périmètre agrégé
- Les périmètres sont déclarés à pas mensuels, 10 jours ouvrés avant le mois d'entrée en vigueur
- Critère de validité : puissance offerte, éligibilité des sites (à vérifier sur [www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr))
- La date limite pour déclarer un périmètre initial est le **15 mai 2026** pour un contrat débutant au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2026.
- Pour chaque Site composant le Périmètre de Flexibilité, l'attributaire s'engage à systématiquement obtenir l'Accord Client des sites constituant son périmètre de flexibilité et à le communiquer à Enedis sur demande
- Participation ouverte aux sites faisant l'objet d'une Offre de Raccordement Alternative. Les sites devront dans ce cas respecter les conditions et modalités de raccordement, d'exploitation et d'accès au réseau.
- La participation aux mécanismes nationaux (Mécanismes d'Ajustement, Services Système fréquence, effacements NEBEF) est possible uniquement avec le même acteur de flexibilité



# Processus de l'Appel d'Offres 2025



- Contrat identique pour tous les lots
- Marchés signés entre chaque Direction Régionale Enedis et lauréat de l'appel d'offre
- Marché d'une durée de 3 ans
- Signature au plus tard au 31 mai 2026 pour début de marché au 1<sup>er</sup> juin 2026 au plus tard.
- Dès le début du marché, des tests et des activations seront possibles



# Modalités contractuelles

Appel d'offres Flexibilités Locales 2025

# Corpus contractuel



Règlement de Consultation



Cahier des charges\*



Modèle de contrat sans  
réservation de capacité

## Points notables de l'Appel d'Offres :

- Offres scindable en plusieurs blocs de puissance
- Modalités d'activation
- Contrôle du service
- Insensibilisation RE/fournisseur

*\*En plus du cahier des charges décrivant chaque lot, Enedis met à disposition un fichier Excel réunissant les caractéristiques de tous les lots*

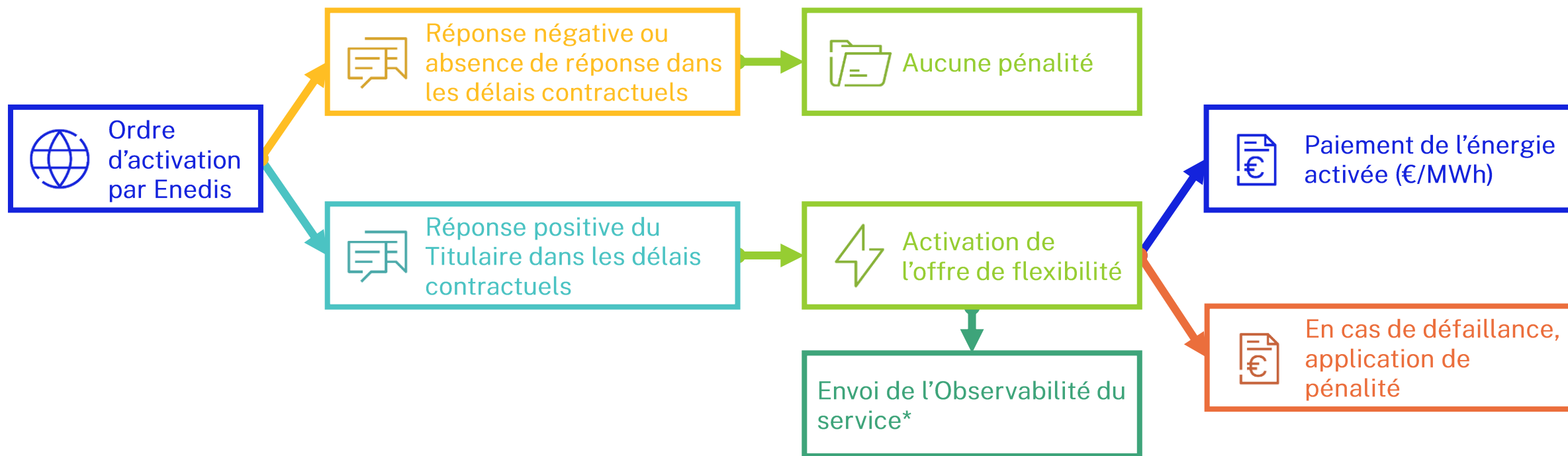
# Nouveauté 2025 : Produit scindable en plusieurs blocs de puissance

- Le produit minimal pour répondre à l'appel d'offre reste une modulation de puissance de 500kW pendant 30 min
- Pour les produits supérieurs à 1MW, pour valoriser les premiers 500kW disponibles tout en reflétant une capacité flexible variable (selon un niveau de combustible ou de charge par exemple), il est désormais possible de scinder le produit en plusieurs blocs de puissance de 500kW minimum
- Par exemple, pour une offre de 1,5MW :
  - Soit répondre avec un seul bloc, par exemple 1,5MW et 30 min
  - Soit répondre avec trois blocs de 500kW et 30 min
  - Soit répondre avec deux blocs de 750kW et 30 min

## — Exemple de réponse :

Caractéristique de l'offre		Valeur
...	...	...
Puissance du service	Peut être supérieure à la valeur demandée dans le cahier des charges, et/ou exprimée sous la forme de plusieurs blocs, chacun au moins égaux à la puissance minimale demandée (dans ce cas, Enedis considérera chacun de ces blocs de puissance comme des produits activables de façon indépendante).  En MW avec 2 chiffres significatifs	1,5 MW <input type="checkbox"/> Non scindable <input checked="" type="checkbox"/> Scindable en 2 blocs :  Bloc A : 1 MW  Bloc B : 0,5 MW
...	...	...

# Modalités d'activation pour un service de flexibilités locales **SANS** réservation de capacité



Les Ordres d'Activation seront transmis par mail, API\* ou téléphone en dernier recours





# Contrôle du réalisé

Enedis contrôle l'activation pour chaque pas 15 minutes à partir des données de comptage issues des compteurs GRD

Enedis propose plusieurs méthodes de contrôle du réalisé, déjà mises en œuvre dans les mécanismes nationaux et des méthodes additionnelles

Les méthodes proposées dépendent :

- Du type de site (soutirage, injection ou mixte)
- Le cas échéant du niveau de raccordement (BT sup 36 kVA et HTA, BT inf 36 kVA)
- Du nombre de sites (panels > 500 sites)

Le choix de la méthode de contrôle du réalisé pour chaque site est à la main des acteurs.

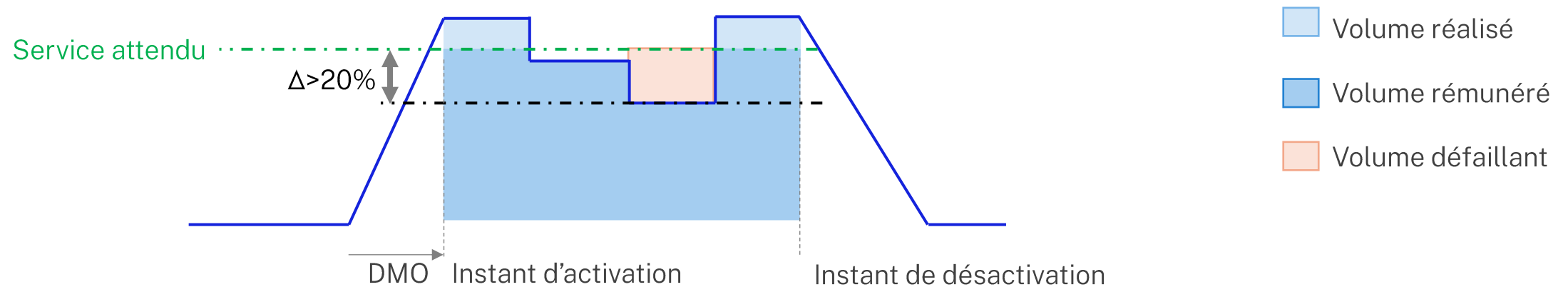
Sites de soutirage	Méthode du rectangle simple * Méthode par prévision Méthode par historique de consommation <u>Méthode des k plus proches voisins historiques</u> <u>Méthode des panels (&gt;500 sites) *</u>
Sites d'injection	Méthode du rectangle simple Méthode par prévision <u>Méthode pour les sites éolien/PV (trapèze ou k plus proches voisins géographiques) *</u>
Sites mixtes	Méthode du rectangle simple * Méthode par prévision

\* A défaut de précision de la part de l'acteur, la méthode par défaut sera appliquée :

- Panels pour les sites de soutirage BT inf36
- Trapèze ou k plus proches voisins géographiques Kppv pour les sites éolien/PV
- Rectangle simple pour tous les autres sites

# Contrôle du réalisé

- À partir de 20% d'écart en deçà de la puissance attendue, alors le service est considéré défaillant et exposé au paiement d'une pénalité.
- A contrario il n'y a pas de limite haute à la puissance du service activé lors de d'activation.



# Correction des bilans de Responsable d'Équilibre & Versement Fournisseur

Les modalités contractuelles intègrent, dans des modalités similaires aux mécanismes nationaux :

- La **correction des bilans de Responsable d'Équilibre** en application des Règles RE approuvées par la CRE
- Le **versement** dû par l'acteur de flexibilité au fournisseur d'électricité des sites de soutirage, dans le cas des effacements de consommation (et dans ce cas uniquement)
  - Dans le cas des sites relevant du **Modèle régulé**, Enedis mettra en œuvre le versement en utilisant le barème existant dans les règles NEBEF ([lien](#))

Site	Modalités de correction du périmètre RE	Modèle de versement fournisseur pour les effacements de consommation
Injection	Correction agrégée à maille RE	Sans objet
Soutirage télérelevé CU ou inf 36 Soutirage profilé	Correction agrégée à maille RE	Modèle Régulé ou Modèle Contractuel
Soutirage télérelevé CARD-S et sup 36	Correction unitaire de la courbe de charge	Modèle Corrigé



Il incombe aux acteurs de flexibilité de prendre en compte ce versement dans leurs offres

# Séquence questions

Appel d'offres Flexibilités Locales 2025

ENEDIS



# Merci pour votre participation



17 mars 2025

Ouverture  
de l'Appel d'Offres

Jusqu'au 30 mai 2025

Envoi des réponses à l'Appel d'Offres à :



dct-flexibilites-ras@enedis.fr

Jusqu'au 25 avril 2025

vous pouvez envoyer vos questions à :



dct-flexibilites-ras@enedis.fr

*NB : Sauf demande contraire, les réponses  
peuvent être rendues publiques*



30 mai 2025

Clôture  
de l'Appel d'Offres



## Contact

Direction Clients et Territoires  
Pôle Transition Energétique  
Département Accès au Marché  
[dct-flexibilites-ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)